

SACHEZ QUI VOUS REMORQUE



QUOI FAIRE SI VOUS ÊTES IMPLIQUÉ DANS UNE COLLISION À OTTAWA

En cas de blessures, faites le 9-1-1.

S'il n'y a **AUCUNE** blessure,
composez le **613-236-1222**

- Ne vous sentez pas obligé d'accepter un remorquage que vous n'avez pas demandé.
- Appelez votre assureur pour connaître ses directives, ses compagnies privilégiées pour le remorquage, les réparations et la location, et ce que couvre votre police.
- Il est interdit aux propriétaires-exploitants de dépanneuses de se présenter sur les lieux d'une collision sans y avoir été appelés par un conducteur pour leurs services.
- Exigez une estimation écrite détaillée pour éviter d'encourir des frais inattendus.

Plus de détails : ottawapolicy.ca/SVMF
#SachezQuiVousRemorque



OTTAWA
POLICE